Forum du Cercle National du recyclage
Jeudi 16 septembre 2021

# Nouvelles filières REP :

## Les conséquences pour les déchetteries de notre territoire

**Christine De Cintré**
Vice-Présidente du SMEDAR

# Présentation du SMEDAR

- **Le SMEDAR (Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen est composé de 5 adhérents :**

- **1 Métropole (Rouen-Normandie)**
- **1 Communauté d'Agglomération (Dieppe-Maritime)**
- **3 Communautés de Communes (Caux-Austreberthe, Bray-Eawy et Inter-Caux-Vexin)**

- **Sa population est d'environ 610 000 habitants**

# Présentation du SMEDAR

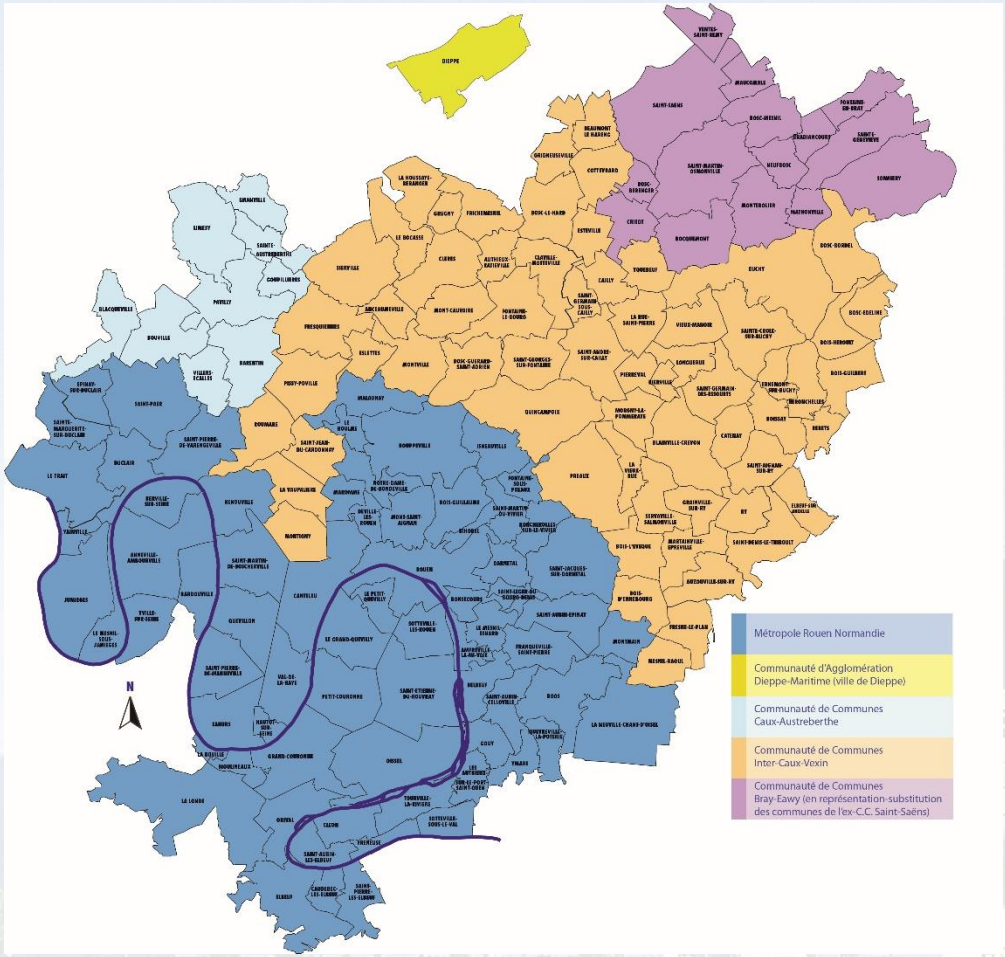

# Présentation du SMEDAR

**Plus de 450 000 T de déchets traités par an, grâce à :**

- **1 usine de valorisation énergétique (capacité : 325 000 T/an) : l'électricité produite couvre l'équivalent des besoins de 100 000 habitants et le réseau de chaleur alimente plus de 10 000 logements ainsi que des bâtiments publics**
- **1 centre de tri pour les emballages et papiers (capacité : 35 000 T/an) en extension des consignes de tri depuis fin 2016**
- **1 plate-forme de compostage (plus de 60 000 T de déchets verts pris en charge chaque année par le SMEDAR)**
- **1 unité de tri des encombrants, destinée à trier et permettre une valorisation de tous les déchets non directement valorisables (35 000 T triées par an) : seules 2 000 T environ sont envoyées en enfouissement**

# Présentation du SMEDAR

- **6 quais de transferts répartis sur tout le territoire : optimiser et limiter les transports et réduire l'empreinte environnementale**

- **22 déchetteries : le SMEDAR gère le « bas de quai » et les déchetteries appartiennent à ses adhérents**

- **Et une gestion principalement en régie**

# Présentation du SMEDAR

# Déchetteries : un développement progressif

- Le parc de déchetteries français s'est construit progressivement
- Des déchetteries structurées différemment selon la période de construction (nombre de quais…), qui paraissaient très grandes à leur mise en service, et qui doivent faire face aujourd'hui à une explosion des filières à accueillir, non prévisible à ce point lors de leur création

- Evolution du parc de déchetteries des adhérents du SMEDAR :

- 6 existantes en 2001
- 13 en 2002
- 16 en 2004
- 18 en 2010
- 22 depuis 2012

# Des déchetteries déjà saturées

- **Sur le territoire du SMEDAR : 1/3 des déchetteries existantes déjà trop petites pour les DEA et donc non dotées : soit 7 sur 22**

- **Certaines déchetteries sont également trop petites pour la benne à pneumatiques : soit 14 sur 22**

- **Des déchetteries globalement « pleines », sans marge disponible**

**=> Impossible d'ajouter d'autres bennes ou contenants et de gérer plus de fréquentation**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Illustration : déchetterie de Maromme**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Déchetterie de Maromme :**

- **cette déchetterie capte 15% des tonnages du parc de la métropole, qui en compte 17**
- **Elle comporte 6 quais (la « norme » lors de sa création), 1 seul par déchet, ce qui nécessite des stockages de bennes sur le quai bas pour permettre des changements « express » de bennes et éviter les indisponibilités**
- **Elle n'est pas équipable pour les DEA ni les pneumatiques**
- **Une partie du quai bas est utilisé pour y placer d'autres bennes et contenants pour accueillir le maximum de filières, ce qui limite au plus strict minimum la place pour les mouvements de camions et de bennes**
- **Elle se situe dans une côte, est entourée d'un bois, d'un quai de transfert et d'une plate-forme de compostage : aucune place autour disponible**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Déchetterie de Maromme :**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Déchetterie de Maromme :**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Déchetterie de Maromme :**

# Des déchetteries déjà saturées

- **Pour autant il faudrait y faire entrer plusieurs nouvelles filières REP (déchets du bâtiment, articles de sport et de loisirs, jouets, articles de bricolage)…**

- **Pour autant il faut aussi y intégrer un espace pour le réemploi, imposé également par la loi « AGEC »…**

# Atouts de l'organisation actuelle : des sites situés au plus près des habitants

- Le SMEDAR est constitué pour l'essentiel de sa population d'une Métropole et d'une Communauté d'Agglomération. Ces deux adhérents représentent 85% de la population. Il en résulte que la plus grande partie du parc existant de déchetteries est situé dans des zones urbanisées.

- Des déchetteries situées au plus près des habitants pour un meilleur accès, un captage le plus élevé possible de déchets, et donc pour certaines en plein cœur d'agglomération : c'est le cas par exemple de celle de Rouen, située à quelques centaines de mètres du centre historique à peine

=> Les terrains avoisinants sont évidemment occupés et aucune extension des sites existants n'est envisageable

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Illustration : déchetterie de Rouen –plan de situation**

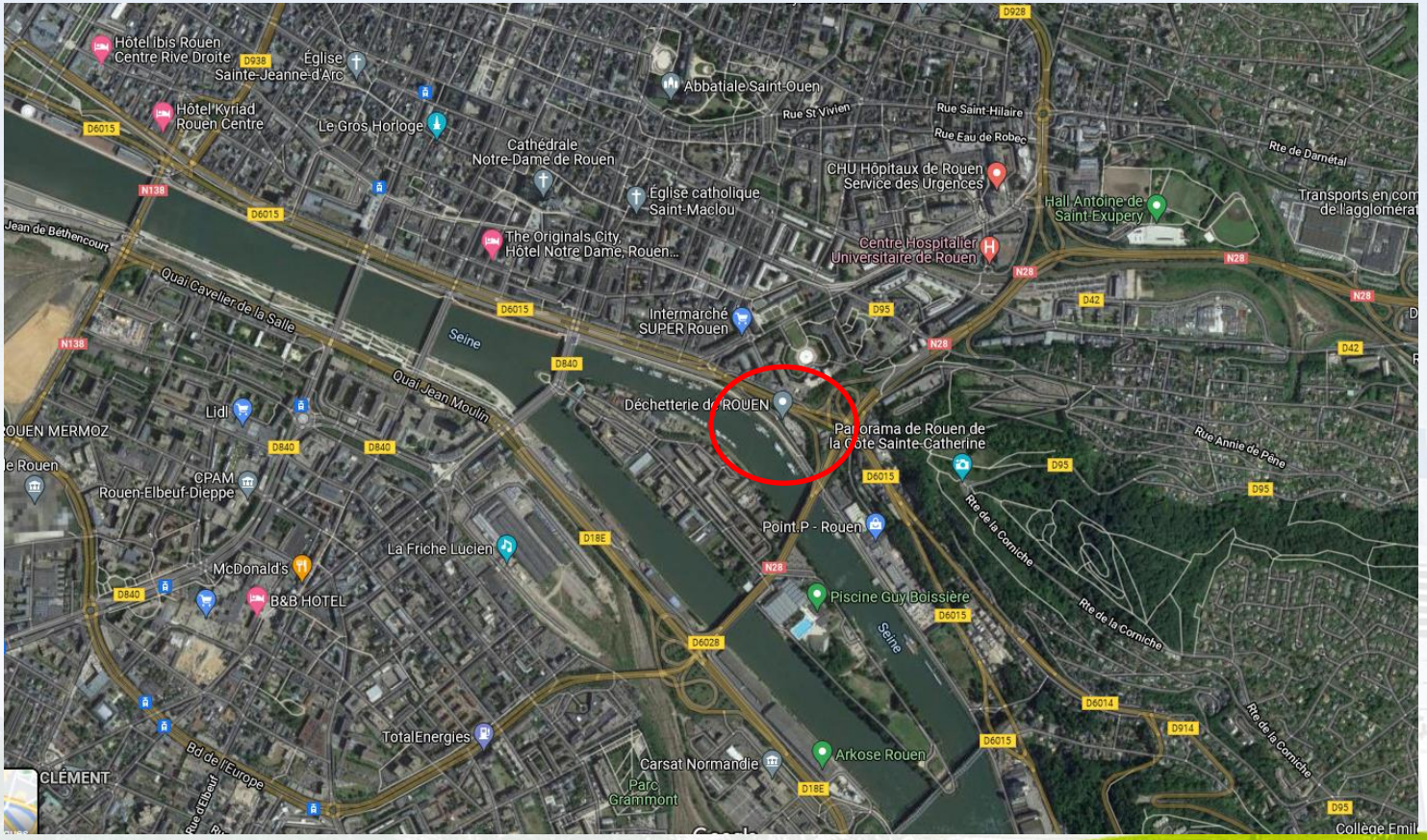

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Déchetterie de Rouen :**

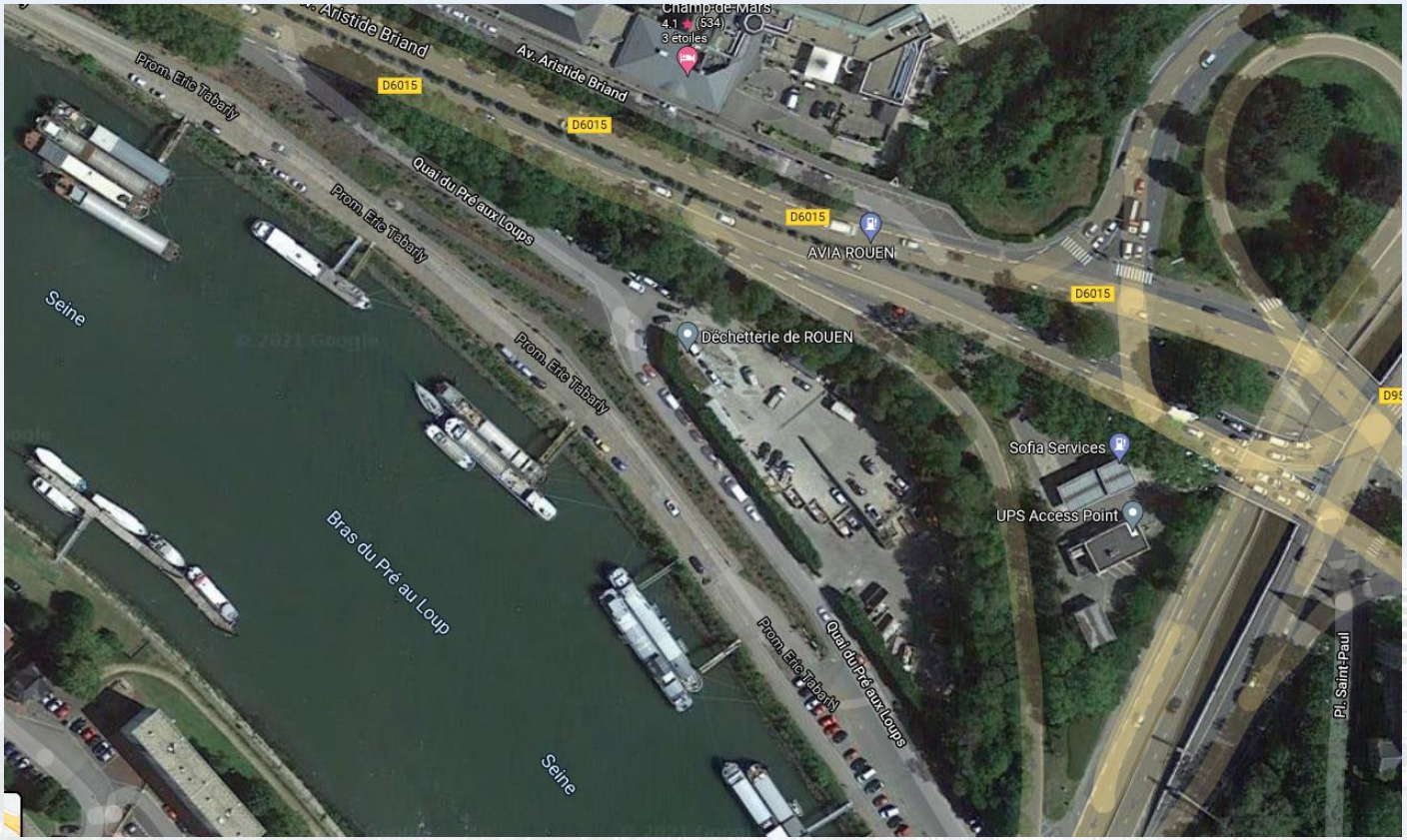

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Déchetterie de Rouen :**

- **La plus grand en terme de fréquentation et tonnages (20% des tonnages de la métropole sont récupérés via cette déchetterie, pour 17 déchetteries au total)**
- **8 quais disponibles « seulement », optimisés au maximum en inversant le sens des bennes, avec une seule benne possible par déchet**
- **1 agent et 1 camion à temps plein pour les vidages et déplacements des bennes, et des bennes de rechange en stock, pour permettre la disponibilité permanente d'une benne par produit**

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Déchetterie de Rouen :**

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Illustration : déchetterie de Grand-Couronne**

# Pas de foncier disponible autour des sites existants

- **Illustration : déchetterie de Saint-Etienne du Rouvray**

# Réfléchir à d'autres modes de collecte

- **Rechercher d'autres modes et lieux de collecte pour les nouvelles REP :**

  **- Collectes de proximités : organiser régulièrement de opérations de collectes dans divers lieux fréquentés par les habitants…**

  **- Collectes via les enseignes de distribution (grands magasin spécialisés…)**

  **- Utiliser autant que possible les sites de tri des déchets non directement valorisables quand il en existe (ex : l'UTE du SMEDAR) : permettrait de libérer de l'espace pour intégrer de nouvelles REP**

  **- Autre (?)**

# Doter les déchetteries pouvant l'être ?

- Seule une minorité des déchetteries pourra être dotée de nouveaux contenants, faute de place

- Cela créera une difficulté sur les consignes de tri et donc l'information aux habitants car selon la déchetterie fréquentée le tri ne pourra pas être effectué de la même façon

- Ou cela obligera les habitants à devoir fréquenter plusieurs sites pour être en mesure de déposer et trier l'ensemble des catégories de déchets

=> Risques identifiés : complexification du geste de tri et difficultés d'application sur le terrain

# Créer de nouvelles déchetteries ?

- **Accueillir toutes les nouvelles filières REP en déchetterie ne peut passer que par la construction de nouveaux sites, en lieu et place des actuels. Une réflexion/planification est en cours par nos adhérents. Mais :**

- **Cela aura un coût très élevé car l'essentiel du réseau est à reprendre : qui le prendra en charge ? Quelles seront les aides ?**

- **Il faudra trouver des terrains. Or en zone dense, en cœur d'agglomération il sera difficile voire impossible de trouver des emprises suffisamment grandes. Il faudra donc construire des sites plus en périphérie et… éloigner le service des habitants, avec le risque de capter moins de déchets et d'aboutir à l'effet inverse de celui recherché (report de flux vers les OM, voire dépôts sauvages)**

# Conséquences pour les agents de déchetteries

- **Augmentation des catégories de déchets acceptées, hausse de la fréquentation qui s'en suivra, complexité accrue du tri pour les habitants, des bennes supplémentaires à gérer (demandes d'enlèvements…), de nouveaux bordereaux de justification du tri à remplir pour les apports des professionnels, zone de réemploi… tout cela va avoir des conséquences :**

- **Il faudra plus de personnel pour faire fonctionner les sites et assurer la sécurité et le bon tri**
- **Il faudra du personnel plus qualifié pour gérer des activités de plus en plus complexes**

**=> Les déchetteries, comme les centres de tri, ont un rôle important dans la réinsertion et l'emploi de personnes sans qualification. Or il faudra des agents plus qualifiés. Quid du risque pour arriver à maintenir ce rôle à l'avenir ?**

# CONTACT

40 boulevard de Stalingrad

CS 90 213

76 121 Grand-Quevilly Cedex

Tél : 02 32 10 26 80 / contact@smedar.fr

www.smedar.fr

Smedar.officiel

@LeSmedar